



Transfert des visites-conférences et des conférenciers de la RMN aux EPA **Petits arrangements entre “ amis ”**

Concertation et dialogue social : Tout va très bien...tout va très bien

On ne remerciera jamais assez le Directeur des ressources humaines de la RMN de nous avoir appris, le 13 juin, par son courrier donnant réponse aux multiples demandes de nos délégués syndicaux de négociations sur les conditions d'emploi des conférenciers, “ la possibilité de transfert d'activité de visites-conférences de la RMN vers les établissements publics ”. Monsieur le DRH, dans sa grande clairvoyance, nous renvoyant déjà aux aspects techniques du dit transfert, indiquait alors : “Il n'est donc pas actuellement envisagé d'ouvrir de négociations sur l'organisation des visites-conférences et la gestion des conférenciers...”.

Pour la direction de la RMN, se retranchant courageusement derrière son DRH, la messe était donc quasiment dite au 13 juin. Certes, ceux qui ont l'honneur de présider à la destinée de cet établissement plus que centenaire ne nous ont pas habitués à prendre beaucoup de risques pour la défense des missions fondatrices et vitales de la RMN mais, tout de même, il y a là une passivité, pour ne pas dire un consentement, absolument insupportable.

Dans ces conditions, vous ne serez pas surpris d'apprendre que la RMN ne fait rien pour qu'un débat sur le sens et les conséquences de cette grave décision ministérielle voit le jour.

Alors, bien sûr, le DRH prenait dans ce fameux courrier quelques précautions oratoires presque touchantes : “ le Ministère de la Culture et de la Communication étudie actuellement la possibilité de transfert...” ou encore “ ...des échanges seront programmés avec les organisations syndicales, pour travailler dans un esprit constructif... ”. Alors, bien sûr, le Comité d'entreprise fut informé sur ce point le 23 juin (ce n'est qu'une obligation légale de l'employeur qui s'expose dans le cas contraire à un délit d'entrave) après que le sujet fut abordé au Conseil d'administration du 22 juin.

Mais, en vérité, il n'est même pas venu à l'idée du Cabinet du ministre et des différents acteurs de cette réforme majeure pour les musées nationaux que les personnels et leurs représentants puissent être informés, et encore moins consultés, en amont de toute évolution. A preuve, malgré des trésors de langue de bois quant à l'attachement du Cabinet au dialogue social, l'Assemblée nationale vota le 28 juin, en première lecture, un projet de loi relatif à la modernisation de la Fonction publique qui permet, en son article 25, de nouvelles vagues de transferts de personnels de la RMN vers les EPA (conférenciers et gestionnaires du service y compris), et ce jusqu'au 1^{er} juillet 2009.

Le Ministre de la Culture et ses principaux collaborateurs ne manqueront certainement pas de nous rétorquer qu'il revient à la majorité de légiférer comme bon lui semble dans le cadre du respect des institutions mais c'est pour nous, une fois encore, une façon de passer en force qui ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons d'une démocratie moderne.

A la fin, c'est toujours la RMN qui perd

Doit-on mettre cela sur le compte d'un été caniculaire ou sur celui d'une indéfectible amitié entre les principaux protagonistes de cette histoire... Toujours est-il que le transfert des visites-conférences et des conférenciers de la RMN aux EPA semble faire l'objet d'un large consensus.

Pour ce qui est du pouvoir politique et des dirigeants des EPA, rien d'étonnant à cela. Sans se livrer ici à un exhaustif historique du bouleversement du paysage muséal, il est néanmoins indispensable de rappeler que Renaud Donnedieu de Vabres n'a aucunement freiné, bien au contraire, les termes de la réforme conduite par son prédécesseur. Ainsi, le scénario que la CGT-Culture décrivait dès 2003 s'est en tous points réalisé.

La soif d'autonomie des EPA - le Louvre, Versailles, Orsay et, dans une moindre mesure, Guimet - n'est apparemment pas prête d'être étanchée. Les prétentions de ces établissements, qui conçoivent de plus en plus le musée comme une entreprise touristique-culturelle, sont sans limite. Et ce faisant, ils s'inscrivent pleinement dans le cadre libéral défini sous l'ère de Jean-Jacques Aillagon. C'est de cette logique désormais bien connue de mise en concurrence et de rentabilité (ou comment mettre tout en œuvre pour dégager des ressources propres) que participe ce nouveau transfert d'une mission fondamentale de la RMN.

A vrai dire, les EPA n'ont que faire de la RMN et ils ont à peine plus d'égards pour la DMF. Mais, est-ce surprenant au fond puisque ces deux institutions demeurent les symboles d'un système fondé sur les concepts de réseau, de transversalité et de mutualisation ? Concepts qui n'ont évidemment plus cours pour des responsables politiques adeptes tout à la fois de la balkanisation des musées et du désengagement budgétaire.

On le voit donc bien, le projet d'abandon de l'activité de visites-conférences aux EPA ne doit rien au hasard. Il intervient après que la RMN a déjà perdu toute influence sur les acquisitions et alors qu'elle est très mal en point sur les expositions organisées dans les EPA ou encore sur le champ éditorial, quand ce ne sont pas ses comptoirs de vente qu'elle ferme les uns après les autres en vertu du sacro-saint critère de rentabilité.

En résumé, quand les petits arrangements et les petits réglages sont terminés, et bien que les bonnes manières soient de mise, au final, c'est toujours la RMN qui perd !

Tous ceux qui sont attentifs à la vie sociale du Ministère de la Culture et de ses établissements savent bien que la CGT-Culture n'a jamais lâché une once de terrain sur l'exigence d'un réseau des musées nationaux renforcé et rénové, ambition forcément inconcevable hors du rôle central de la DMF et de la RMN.

Voilà pourquoi aujourd'hui, nous sommes scandalisés par l'attitude de la direction de la RMN qui au lieu d'agir, à l'appui de savoir-faire exceptionnels et d'énormes potentialités, pour la défense et l'évolution positive des missions de l'institution, prend au mieux une posture gestionnaire et, au pire, participe pleinement au jeu de massacre.

Quid de la situation future des salariés du service des visites-conférences et des conférenciers

On entend déjà ici où là, de bonnes âmes, des porte-parole de la réforme et/ou des techniciens dépêchés par les décideurs affirmer que ce merveilleux projet serait sans douleur pour les salariés concernés. Mais qu'en est-il vraiment ?

D'après l'article 25 (support législatif d'un transfert qui toucherait près d'une centaine de salariés), dans sa rédaction initiale (celle votée le 28 juin), de la loi de modernisation de la Fonction publique à laquelle nous faisons référence plus avant, les conférenciers et personnels du service des visites-conférences transférés aux EPA conserveraient le bénéfice de leur rémunération brute perçue au titre de leur contrat de travail antérieur. A la bonne heure ! Qui pourrait en effet avaler qu'un changement structurel tombé d'en haut soit en plus synonyme de régression salariale ? !

L'article 25, toujours lui, ne dit absolument rien, et pour cause, de la continuité des déroulements de carrière dans les EPA - éventuellement rejoints - ni des intérêts individuels liés à l'ancienneté ou encore aux différentes garanties sociales ouvertes à ce jour aux salariés de la RMN et donc aux conférenciers.

N'oublions pas non plus que cet article, qui vise des CDI de la RMN pouvant, "à leur demande", accéder à des CDI de droit public ouverts au budget des EPA, est de fait totalement silencieux sur la situation des CDD collaborant aujourd'hui à l'exercice des conférences.

Les tenants de ce projet semblent vouloir prôner, sans toutefois le dire trop fort, la solution organisationnelle suivante : un employeur unique pour des conférenciers "monosites". Mais personne n'est en mesure de dire comment, et surtout par quel miracle budgétaire, les EPA pourraient-ils augmenter le volume de visites-conférences (quelle adéquation de l'offre et de la demande ?) et par là même assurer des quotités de travail décentes aux conférenciers.

Autrement dit, ce service public, assumé jusqu'ici par la RMN de façon opérationnelle tant du point de vue des exigences scientifiques et culturelles que du souci de transversalité et d'égalité de service entre les musées nationaux, quelles que soient leur taille et leur fréquentation, est explicitement en péril... et les salariés pourraient bien en être les premières victimes.

Et la RMN dans tout ça

Si ce projet de réforme menace directement dans leur mission et dans leurs droits les conférenciers et les personnels attachés au service des visites-conférences, il est évident qu'il concerne aussi l'ensemble des personnels de la RMN.

En effet, quand la restructuration va si bon train, quand les missions de la RMN fondent comme neige au soleil, nul n'est plus réellement à l'abri des plus mauvaises surprises. A ce propos, il convient de souligner que l'article de loi, qui permettrait demain le transfert d'une centaine de salariés liés à l'activité de visites-conférences, est valide jusqu'au 1^{er} juillet 2009 pour tout CDI de la RMN et, ce, sans aucune limite en nombre hormis celle afférente à la capacité d'absorption budgétaire des EPA.

Là encore, il ne faut pas craindre d'appeler un chat un chat. De fait, depuis de très longs mois, la CGT n'a cessé, par la voix notamment de ses élus au Comité d'entreprise, d'exiger de la direction de la RMN qu'elle présente un plan à moyen terme. Cette exigence a constamment été relayée et appuyée par nos représentants et délégations nationales et... : Rien !

Le ministère, la DMF et la RMN fuient en permanence toute confrontation et remettent à plus tard le moment de faire face à leurs responsabilités qui sont pourtant immenses. Nul besoin d'insister sur la souffrance déjà provoquée par cette situation de lent délitement et par les drames humains qu'elle génère. Jusqu'où faudra-t-il descendre pour que les dirigeants daignent dire à celles et ceux qui poursuivent leur travail avec un courage exemplaire de quoi sera fait l'avenir de leur établissement.

Adresse à Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication

Les conditions dans lesquelles nous avons appris votre décision d'aller au transfert de l'activité de visites-conférences de la RMN se passent de commentaires.

En l'occurrence, la méthode est révélatrice d'un malaise plus profond. Une fois encore, comme sur de trop nombreux dossier essentiels à ce ministère, vous avez fait le choix d'esquiver le débat de fond avec les représentants des personnels et d'aller au plus vite.

Vous savez tout notre attachement au service public des musées et l'intérêt que nous portons, à l'heure où notre société souffre tant de l'accentuation des inégalités socio-culturelles, aux questions de la médiation culturelle.

Vous savez également notre détermination à militer pour que la RMN et la DMF conservent une place majeure et rénovée au centre du réseau des musées nationaux, et notre conviction qu'il en va du devenir même de ce service public.

Aussi, Monsieur le Ministre, nous vous demandons de bien vouloir suspendre la réalisation de ce projet et, pour le moins, de renvoyer votre décision finale à l'issue de discussions conduites par votre cabinet avec tous les acteurs et partenaires du dossier.

Paris, le 3 août 2006